

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole supérieure privée Pigier Performance - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ecole supérieure privée Pigier Performance - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (33954)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Ecole supérieure privée Pigier Performance - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (33954) | Jury par défaut | Tous les candidats | 15 | 65 | 2 |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Notes | Notes en matières générales et en mathématiques | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Appréciations et notes des bulletins scolaires | Très important |
| Savoir-être | Capacité à fournir des efforts | Appréciations des bulletins scolaires | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation du projet professionnel | Motivation exposée lors de l'entretien | Complémentaire |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés en commission à partir des éléments fournis par les candidats. Nous n'avons pas recours à un traitement algorithmique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Sont pris en compte, les notes et appréciations des bulletins scolaires. Le CV est étudié. Il est conseillé aux candidats de fournir un dossier complet

Signature :

Nathalie BALLUTAUD,
Directrice de l'établissement Ecole supérieure
privée Pigier Performance